

Les Nouvelles

Mensuel édité par
la Fédération de
Loire-Atlantique du
Parti Communiste
Français

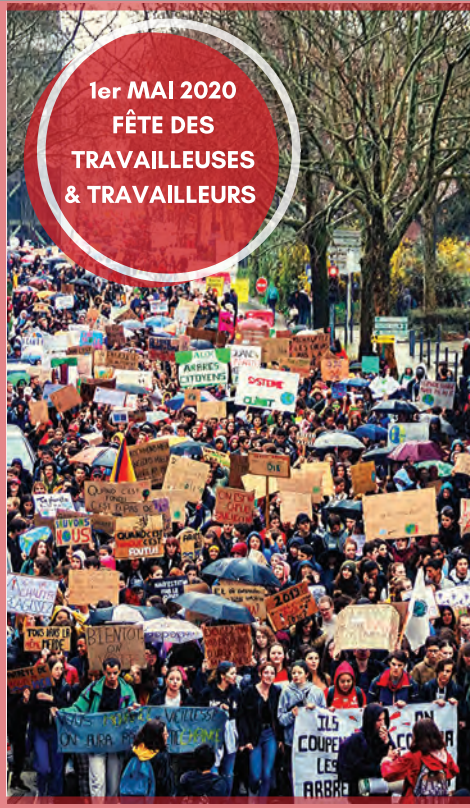
de Loire-Atlantique

Pour tout Renseignement
02 40 35 03 00
ou redac.nla@orange.fr

Numéro 1032

1^{er} mai 2020

prix: 0,70 €



1^{er} MAI 2020
FÊTE DES
TRAVAILLEUSES
& TRAVAILLEURS



R.D.V SUR
44.pcf.fr



50% DES BÉNÉFICES
REVERSÉS AU FONDS DE
DOTATION DU CHU



COVID19

Plus de solidarité ?

2

Confinement



Un piège terrible

3

MUGUET DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
PROCUREZ-VOUS VOTRE BRIN NUMERIQUE

UTILE À LA DÉMOCRATIE
UTILE AUX SOIGNANTS



Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F



CHU de Nantes



Témoignage

3

Etudiants



Les oubliés du confinement

4

L'édito de Pedro MAIA : la bataille des idées est indispensable



C'est dans une situation inédite que l'équipe des Nouvelles de Loire-Atlantique rédige ce numéro. La crise sanitaire bouleverse nos modes de vie et le paysage politique et social. **Dans ce chambardement, la bataille des idées et des valeurs est indispensable à la compréhension et l'analyse des événements. C'est pourquoi, le PCF continue de produire du lien et des solidarités, des réflexions, des interventions politiques pour informer et agir.** Sa direction nationale et ses instances locales fonctionnent et sont au rendez-vous de l'actualité même si les initiatives publiques sont empêchées par les mesures de protection sanitaires nécessaires pour combattre le virus.

La gestion de la crise par le Président et son gouvernement est sous le feu des critiques. **Ses déclarations contradictoires voir rocambolesques interrogent sur le pilotage de l'avion « France ».** Le manque de moyens dans notre service public de santé ; les politiques d'austérité ; la perte de souveraineté de la France pour produire du matériel médical et des médicaments portent des responsabilités qu'il faudra expliquer pour que plus jamais ne se reproduise ce drame. Le choc économique et social en cours, et dont il faut mesurer toute la gravité, va marquer notre temps. Les files d'attente devant les centres d'aide alimentaire en témoignent, l'impact du coronavirus atteint d'abord les populations les plus fragiles. La crise était là, la pandémie a révélé et accéléré ses effets. **L'accumulation de capital au service des profits des marchés financiers, des grands actionnaires, des banques et des compagnies d'assurances a dépouillé la République de ses capacités à faire face.** Pour autant, nul doute que l'exécutif et les pouvoirs économiques travaillent à faire payer la facture de la crise au monde du travail, aux jeunes, étudiants et travailleurs mais aussi aux retraités. Les ordonnances Macron adoptées en mars, donnent assez de gages au gouvernement pour accélérer les contre-réformes libérales et assez de latitude au patronat pour s'attaquer aux droits des salariés.

La pandémie du covid-19 est une calamité mondiale qui frappe tous les peuples, sans distinction de couleur de peau, de culture ou de confession religieuse. Nous sommes tous confrontés à la même problématique et les frontières paraissent bien anecdotiques face à la maladie. **L'Humanité a besoin de solidarités et de coopérations pour résoudre le problème collectif auquel elle est confrontée.** La question d'un nouveau modèle économique, social et environnemental est donc posée. Les communistes seront de toutes les batailles politiques et de tous les rapports de force à construire pour y parvenir.

Jean-Yves Martin



Madeleines d'histoire locale

4

Muguet du PCF - Utile à la démocratie, utile aux soignants

Confinés mais pas muselés, s'ils n'ont pas manifesté dans les rues des villes de France, les communistes se sont fait entendre sur les réseaux sociaux le 1er mai dernier avec le lancement du #MasquéPasMuselé.

Fidèles à la tradition du premier mai, confinement oblige, ils ont cette année vendu un brin numérique. **En Loire-Atlantique, 50% des bénéfices de cette vente seront reversés au fond de dotation du CHU de Nantes !**

Vous avez jusqu'au 11 mai pour vous procurer ce brin de muguet numérique !
Toutes les informations sur le site du PCF44 : <http://pcf44.fr/muguet>



MUGUET DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
PROCUREZ-VOUS VOTRE BRIN NUMÉRIQUE
**UTILE À LA DÉMOCRATIE
UTILE AUX SOIGNANTS**
Édition de Loire-Atlantique du P.C.F.
Y-Tecp

COVID19 : plus de solidarité ?

2

Une responsabilité politique

Le premier trimestre 2020 aura vu la propagation du Covid-19 à travers le monde. A chaque pays sa stratégie pour lutter contre le virus.

Le taux de létalité (nombre de décès par rapport au nombre de personnes affectées) du Covid-19 est différent selon les pays : en cause, le développement de ces pays, l'efficacité de leur système sanitaire et nombre d'autres données objectives (densité de population, acculturation aux épidémies...), mais aussi les décisions politiques prises par les gouvernements pour anticiper et faire face dans un second temps.



en priorité les malades et toutes les personnes susceptibles d'avoir été en contact avec l'un d'eux. L'Allemagne pratique près de 500 000 tests hebdomadaires et vise les 200 000 par jour. En parallèle, le système sanitaire, parmi les meilleurs au monde, se tient prêt, avec 25 000 lits d'assistance respiratoire, soit 6 lits pour 1 000 habitants, contre 3,1 en France. La détection en amont permet également d'isoler très tôt les personnes diagnostiquées positives, et éviter ainsi la duplication du virus.

Si l'on compare avec la France, on constate que le gouvernement a tardé à réagir, espérant sans doute passer entre les gouttes se sachant impréparé. Pas de tests, pas de masques pour la population et des soignants qui manquent de matériel de protection. Le pays a pris un sérieux retard dans la lutte contre l'épidémie qui a mis à rude épreuve les personnels des centres hospitaliers qui subissaient déjà, depuis de trop nombreuses années, les politiques d'austérités.

Comment désormais Macron et son gouvernement vont-ils anticiper le déconfinement, protéger la population et relancer l'économie ?

D'un pays à l'autre les décisions gouvernementales ont été diamétralement opposées et les revirements nombreux.

Il y eu la négation, aux États-Unis, en Angleterre et encore aujourd'hui de manière caricaturale au Brésil.

En Europe, l'Allemagne qui a adopté le modèle Sud-Coréen fait figure de bon élève.

La population confinée depuis le 22 mars est désormais en déconfinement progressif. Dès le premier cas avéré détecté mi-janvier, le gouvernement allemand a opté pour une politique massive de dépistage. Centres hospitaliers, médecins généralistes, systèmes de type « drive »... dépistent à tour de bras,

Ça bouge localement !

Depuis le début de l'épidémie les collectivités locales s'engagent pour assurer la continuité des services publics locaux, la solidarité, la protection des habitants et des personnels.



A Nantes, la ville fait en sorte de réduire les fractures qui sont exacerbées par l'épidémie. Depuis le début de la crise elle apporte une aide renforcée à l'ensemble des associations engagées sur le terrain auprès des plus démunis (aide alimentaire d'urgence). Alors que les enfants ne vont plus à l'école et que la charge des repas peut s'avérer plus élevée pour les parents, la mairie a décidé de verser une aide de 100 euros par enfant aux 7 459 familles nantaises qui bénéficient des 3 premières tranches de tarification (sur les 6) pour la cantine scolaire. Cette aide exceptionnelle sera versée via la CAF durant la première quinzaine de mai. Les familles de 40 % des enfants de maternelle et primaire devraient en profiter.

Alors que les mesures de chômage partiel peuvent peser sur les revenus des ménages un dispositif d'aide au paiement des loyers pour les locataires en difficulté a été mis en place. Un million d'euros a été investi, respectivement par Nantes Métropole et le département de Loire-Atlantique pour aider les locataires en difficulté à payer leur loyer. Ce dispositif, simple et rapide, est accessible aux locataires résidents des HLM ou dans le parc privé.

Alors que le Premier ministre n'a pas clairement annoncé que chaque Français pourra disposer de masques, la ville de Nantes en a commandé 600 000 lavables et réutilisables.

A Rezé, une aide devrait être apportée aux familles soit par le biais du CCAS soit par le biais de la CAF pour compenser le coût supplémentaire du à la déscolarisation des enfants pour les tranches 1 à 3 des quotients familiaux comme cela a été mis en place à Nantes.

La ville qui se prépare au déconfinement organise le nettoyage et la désinfection des écoles.



Attentifs à leur tissu associatif les élus sont en lien avec les associations sportives, culturelles et de loisirs pour compenser leurs difficultés budgétaires éventuelles.

Déconfinement, avec quels moyens



Le discours d'Edouard Philippe relatif au déconfinement était attendu, les Françaises et les Français espéraient des éclaircissements mais sur un grand nombre de points le flou demeure.

Le plan, plus imposé qu'il n'a été débattu à l'assemblée nationale a laissé perplexe nombre d'élus « Le seul fil rouge de ce plan semble de vouloir redonner la patate chaude d'un déconfinement nécessairement très complexe aux élus de terrain, sans leur donner les moyens de le réussir. Le Gouvernement croit-il de cette façon se protéger de la colère légitime des Français face aux multiples injonctions contradictoires qu'ils entendent depuis plusieurs semaines ? » assène l'association des élus communistes et partenaires.

Parmi les principales annonces le Premier ministre a indiqué que le déconfinement ne prendra pas la même forme selon l'état sanitaire des départements. Dans les départements « verts », le déconfinement sera appliqué largement, dans les « rouges », il prendra une forme plus stricte : un déconfinement à géométrie variable qui pourra être adapté aux réalités de terrain par les préfets et les maires. Rien de très concret pour le moment quant aux modalités d'adaptation de ce déconfinement. Le 11 mai, il serait donc à nouveau possible de circuler librement, sans attestation, mais dans un périmètre ne pouvant excéder 100km (sauf pour motif professionnel ou familial).

A cette même date, crèches, maternelles et écoles élémentaires pourraient rouvrir sur la base du volontariat (??). Pas plus de 15 élèves par classe. Viendraient ensuite les collèges (18 mai) puis les lycées fin mai et les lycées professionnels en juin.

Pour ce qui est de la reprise des activités économiques et du travail, les entreprises sont appelées à maintenir le télétravail autant que possible ou dans le cas contraire à mettre en place des horaires décalés, charge aux entreprises et collectivités d'équiper leurs personnels en masques.

Sur le plan sanitaire, « Il y aura assez de masques dans le pays pour faire face aux besoins » a assuré le Premier ministre, on ne demande qu'à le croire ! 700 000 tests par semaine devraient être réalisés. Les personnes testées positives devront s'isoler soit chez elles avec leur famille ou dans un lieu mis à disposition.

Sur de nombreuses questions et notamment sur la réouverture des écoles ou encore sur l'achat de masques le Premier ministre se repose sur les collectivités locales. « Sous prétexte de laisser des marges de manœuvres aux acteurs locaux, le Premier ministre se décharge de sa responsabilité, notamment sur les maires, alors que ceux-ci n'ont pas les moyens, ni humains, ni financiers, ni techniques, de réussir le déconfinement tant les questions non-tranchées demeurent. Du reste, rien n'a été dit sur les graves effets sociaux de la crise sanitaire, ni sur la nécessité de revaloriser les professions essentielles » remarquent encore les élus communistes.

Pourtant, **des pistes de réflexion ont été avancées pour le déconfinement, mais le gouvernement n'a pas consulté les autres forces politiques** du pays ni même les organisations syndicales qu'il compte auditionner après le vote du plan. Cette absence de débat a conduit les députés communistes à voter contre le plan, et le flou entretenu a renforcé leur vote. **Des propositions les députés communistes en avaient pour amender le texte** : ils souhaitaient notamment établir « un droit au masque », l'abandon des mesures d'austérité qui concernent la santé, l'obligation du télétravail partout où cela est possible, la reconnaissance du Covid 19 comme maladie professionnelle pour tous ceux qui y seraient exposés durant leur activité ou encore la reprise du travail validée par les organisations représentatives dans chaque entreprise.

Violences intrafamiliales

L'épidémie a fait disparaître les violences intrafamiliales de l'actualité mais pas de la réalité. Après seulement une semaine de confinement, celles-ci avaient déjà augmenté de 30 % nationalement. Absence de vie sociale, rupture du lien avec l'Éducation Nationale, démultiplication de l'agressivité : le confinement se révèle être un piège terrible.

Les annonces de Marlène Schiappa sont égales à celles de ses collègues et ne font que confirmer l'indigence actuelle du gouvernement. Financer 20 000 nuitées sur toute la France, cela représente 3 personnes prises en charge par l'État sur chaque département : Mme Schiappa « Dire n'est pas faire » ! **Et la sortie du confinement sera forcément le constat terrible de l'échec et de l'impuissance d'un Etat désespérément sourd face à nos revendications.**



En Loire-Atlantique

3

CHU de Nantes : témoignage

Patricia Lemarchand est médecin (pneumologue) au CHU de Nantes, enseignant-chercheuse en biologie cellulaire à l'Université de Nantes.



NLA : J'imagine que tu es très occupée en ce moment. Je te remercie donc particulièrement de prendre le temps de cet entretien pour « Les Nouvelles de Loire-Atlantique »...

Patricia : Je suis effectivement très prise, mais pas en « première ligne » : je travaille à la cellule de surveillance médicale par téléphone des patients covid+ qui sont sortis de l'hôpital ou qui n'ont pas été hospitalisés. Par ailleurs, nous sommes déjà en train de préparer la réouverture (partielle) des laboratoires de recherche à partir du 11 mai prochain.

NLA : En remontant quelque peu dans le temps, peux-tu nous dire quels ont été pour toi, pour l'hôpital, les changements apportés par la crise du coronavirus ?

Patricia : Sur une dizaine de jours, l'hôpital a été redirigé vers l'accueil quasi-exclusif des patients covid. Il a donc fallu reporter ce qui était considéré comme « non urgent » pour recevoir des patients covid, arrivés en fait plus tard et moins nombreux qu'ailleurs. De mon côté, j'ai annulé un grand nombre de consultations prévues - certains rendez-vous d'ailleurs étant annulés par les patients eux-mêmes - et fait des consultations par téléphone. Puis je me suis portée volontaire pour participer à la cellule de surveillance dédiée au covid afin de suivre l'évolution des patients qui ont été hospitalisés. Cette cellule est la reprise d'une structure qui a été mise en place à Paris pour des dizaines de milliers de personnes, puis à Rennes.

NLA : Et à Nantes ? En quoi consiste le travail de cette cellule ?

Patricia : Cette cellule, en relais par demi-journées, suit une centaine de personnes. Ces personnes remplissent un questionnaire tous les jours, qui, en fonction des réponses, déclenchent des alertes à la cellule. Elles sont alors contactées par des étudiants en médecine ou par un médecin, en fonction de la gravité de l'alerte, pour leur donner des conseils sur leur suivi médical, par exemple celui de revoir leur médecin traitant dans la journée s'il y a un signal d'alerte. Cette cellule suit aussi les membres du personnel hospitalier qui ont été contaminés - la presse parle de 105 soignants testés positifs depuis 3 semaines, le nombre est sans doute sous-estimé car les tests chez les soignants n'ont commencé que récemment et seuls 455 soignants ont été testés.

Ce travail nous a permis de bien surveiller médicalement les patients en période d'aggravation de leur état de santé à Jour 6-10 du début des symptômes, et d'envisager une sortie rapide de patients hospitalisés en cas d'augmentation importante du nombre de cas, ce qui n'a pas été nécessaire à Nantes pour l'instant.

NLA : Le personnel hospitalier a tiré, ces dernières années, de nombreuses sonnettes d'alarmes sans être entendu. Y a-t-il eu une prise de conscience, de la part des pouvoirs publics, quant aux besoins matériels et humains à déployer ?

Patricia : Il y a de réels efforts faits actuellement, et nous obtenons ce dont nous avons besoin pour la filière covid, mais avec un bémol cependant : dans mon labo, il nous a bien été demandé de faire remonter les besoins en équipements de protection individuelle (masques, gel hydroalcoolique), tout en nous signifiant que ce qui nous aura été attribué sera pris sur les crédits de recherche. Enfin, nous connaissons à Nantes comme ailleurs une pénurie de masques FFP2 (réservés aux médecins des unités de soin covid), de masques chirurgicaux (réservés aux personnels en direct avec le « public », c'est à dire les patients non covid), nous utilisons donc des masques en papier, inconfortables, il manque également de blouses, des tabliers et il y a des restrictions sur les médicaments. Ceci ne rend donc pas nécessairement très optimiste...

NLA : Comment vois-tu les semaines qui viennent, notamment avec le début du déconfinement ?

Patricia : Le nombre de patients diminue, mais l'activité ne reprendra que progressivement. Nous nous attendons à une deuxième vague possible. Il ne faudra donc pas relâcher une certaine discipline, maintenir tous les gestes-barrière. Encore faudra-t-il qu'on nous en donne les moyens !

A la FNAC, un chantage au salaire

FNAC DARTY

Le groupe FNAC-Darty, dont 80 % des salariés étaient au chômage partiel depuis le début du confinement, a entamé des discussions avec les syndicats en vue de la reprise d'activité. **En échange du versement des compléments de salaires non-perçus - de l'ordre de 14 % d'un salaire net - , la direction a demandé aux travailleurs d'accepter une réorganisation de leur horaires de travail avec des semaines pouvant compter jusqu'à 43h de travail.** Cette modulation du temps de travail est finalement tombée à l'eau, se heurtant à un front syndical uni.

La direction de la FNAC s'était pourtant montrée habile depuis le début de la période de confinement pour jouer sur tous les tableaux. Après avoir mis ses salariés au chômage partiel pour couvrir la fermeture de ses enseignes, l'entreprise avait été la première à bénéficier mi-avril d'un prêt garanti à 70 % par l'État pour un montant total de 500 millions euros. **Cette aide publique conséquente n'avait pas pour cible une PME en difficulté financière mais un des premiers groupes de commerce français dont la trésorerie est estimée à plus d'un milliard d'euros selon la CGT-FNAC.**

Autrement dit, le géant de l'électroménager voulait le beurre et l'argent du beurre. L'activité de commerce en ligne de l'enseigne a notamment doublé sur la période mars-avril par rapport à l'an dernier.

Cette situation, si elle est unique par la taille de l'entreprise refusant de verser un complément de salaire, reflète pourtant l'état d'esprit du patronat français à l'heure du déconfinement à venir. **Alors que la période de confinement était source d'imagination pour des dirigeants peu scrupuleux qui choisissaient entre maintenir une activité au détriment de la santé des salariés et s'appuyer sur l'argent public afin de comprimer les salaires, le « jour d'après » semble préparer une offensive patronale très dure en termes de salaires, de conditions et de temps de travail.** Le MEDEF notamment réfléchit à augmenter le temps de travail en rognant congés, RTT et jours fériés afin de relancer la production coûte que coûte (voir l'édition du 17 avril La lettre électronique des NLA).

En privilégiant le maintien de leurs horaires de travail, les salariés du groupe FNAC-Darty ont fait la démonstration de la volonté d'une majorité de travailleurs à ne pas sacrifier ses droits sociaux, sa santé et son bien-être dans l'effort que demandent les capitalistes pour rétablir le niveau de profits pré-confinement.

Gageons que face aux offensives patronales, comme à la FNAC, les travailleurs puissent riposter dans l'unité.



MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE

Les oubliés du confinement

Population précarisée par excellence, la jeunesse française ne peut compter que sur une aide minimale de l'État. Des divers aides « exceptionnelles » promises par le gouvernement, un étudiant(e) vivant(e) seul(e) dans son logement ne peut espérer qu'obtenir 150 euros si, et seulement si, l'étudiant(e) est bénéficiaire du RSA. **Dans le cas contraire, rien. « Rien » est le maître-mot de la politique macroniste pour les jeunes : que fait le gouvernement contre les propriétaires de logements qui continuent de faire payer un loyer en ces temps de crise ? Rien.**



Alors même que bon nombre de jeunes se retrouvent sans revenus, et que les CROUS ont montré qu'il était possible d'annuler les loyers en ces temps troublés, de trop nombreux jeunes continuent de payer des loyers, sans forcément y loger d'ailleurs. **Le Mouvement des Jeunes Communistes de France demande l'annulation des loyers pour tous les étudiants, ainsi qu'à l'ensemble des jeunes travailleurs.**

Sur le plan scolaire, le flou est de rigueur : à chaque université sa façon de faire, qu'importe si cela rompt l'égalité entre étudiants. Un cadrage national doit être mis en place pour que l'égalité républicaine revienne au cœur de la politique française en matière d'éducation supérieure.

Cette année est exceptionnelle, et déjà, que ce soit au lycée ou dans les facultés, des élèves sont perdus. **Parce qu'ils vivent en zone blanche, ou car ils n'ont pas accès à un ordinateur individuel, ils passent à la trappe des cours à distance.** Face à cette situation, il est du rôle de l'État de ne pas enfoncer ceux qui n'ont tout simplement pas les moyens de suivre les cours. **La seule solution est de mettre en place une notation sur le principe du 10 améliorable, assurant ainsi à tous ceux qui sont privés de cours contre leur gré de ne pas être pénalisés par une situation qu'ils subissent.**



Cette crise appelle des mesures fortes sur le court-terme mais aussi à une remise en cause du modèle actuel de société que nous promet la Macronie.

Un salaire étudiant, une plus grande inclusivité sociale dans les universités ou encore le rétablissement d'un baccalauréat commun à l'ensemble de la Nation, voilà des mesures qui rompent avec le modèle néo-libéral pour un modèle où l'Humain prime sur les profits.

«Nouvelles de Loire-Atlantique»

Directeur de la Publication : Jérôme TURMEAU
Commission paritaire : N°0320 P 11519
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : Clément CHEBANIER
Responsable de la rédaction : Jérôme TURMEAU
NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00
E-mail : redac.nla@orange.fr
Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Pedro MAIA
Louis CHRETIEN

Véronique MAHE
Pierre DAGUET

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel
Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées
Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne



Petite madeleine d'histoire locale



Deux fois par semaine, Jean-Yves Martin, militant communiste savenaisien et géographe, publie sur les réseaux sociaux de **petites chroniques historiques adaptées au format web qui mettent en lumière des événements ou des personnages locaux.**

Alors que contenus médiatiques, réflexions, échanges ne tournent qu'autour de l'immédiate actualité, Jean-Yves, propose à ses lecteurs de se plonger dans l'épopée de personnages singuliers et de redonner vie à des instants passés.

Si ses chroniques sont courtes, elles ont le mérite d'être savoureuses et d'éveiller la curiosité. Il n'est pas rare, après leur lecture d'avoir envie d'en savoir un peu plus !

Pour vous mettre en haleine, nous publions ci-dessous une de ses chroniques sur le choléra en Loire-Inférieure :

«Mesures barrières» contre l'épidémie de choléra à Savenay (12 avril 1832).

Dans la première moitié des années 1830, notre région connaît, comme l'ensemble de la France, plusieurs vagues d'une grave épidémie de choléra arrivée d'Asie en 1830. Dans la région, en juillet-août 1832, ce sont surtout les communes du Croisic et de Batz qui sont touchées. En 1834, de nouveau, une seconde vague de l'épidémie touche, en août et septembre, les communes du Croisic, de Batz, puis celles de Guérande, Saint-Nazaire et Saint-Joachim. Dès avril 1832, le Maire de Savenay, Théodore Mérot, prend des mesures qui peuvent sembler un peu empiriques. Mais elles s'avéreront cependant efficaces puisque, finalement, ni en 1832, ni en 1834 il n'y aura de morts attribuées au choléra à Savenay.

Le Maire de Savenay

Considérant que les progrès journaliers du choléra morbus donnent lieu de craindre qu'il ne fasse invasion dans notre pays ;

Considérant qu'il est d'observation que plus l'air dans lequel on habite est pur, moins on est exposé à cette horrible maladie, qu'il convient donc d'éloigner tout ce qui pourrait donner lieu à des exhalaisons nuisibles ;

Vu l'avis de la commission sanitaire établie à Savenay et adoptant les mesures qu'elle conseille ;

Arrête :

Art. 1er - Il est ordonné à tous les habitants d'enlever fumiers, terreaux et immondices qui existent tant dans les rues que dans les cours et de les transporter hors ville et de les couvrir de terre. Cet enlèvement devra être terminé sous deux jours. Les habitants des campagnes devront également transporter dans leurs champs les fumiers et terreaux qui sont autour de leurs maisons.

Art. 2 - Les propriétaires ou locataires de maisons qui ont des tours pour l'écoulement de leurs eaux ménagères, devront tenir constamment ces tours dans un parfait état de propreté au moyen de fréquents lavages.

Art. 3 - Ceux qui voudraient faire vidanger leurs latrines ne pourront le faire que la nuit et devront enfouir profondément les vidanges.

Art. 4 - Conformément à la loi du 6 octobre 1791, les corps des animaux morts seront enfouis dans la journée à quatre pieds de profondeur par le propriétaire ou transportés et enfouis à ses frais, sans préjudice des peines de police.

La gendarmerie et le garde-champêtre devront veiller avec soin à l'exécution de cette disposition et donner au Maire toutes les contraventions qu'ils couvriront.

Art. 5 - Il est expressément défendu de mettre les lins à rouir ailleurs que dans les fosses mortes et dont les eaux ne s'écoulent point dans des ruisseaux qui servent à désaltérer les bestiaux ou dans les lavoirs ou abreuvoirs.

Art. 6 - Le boucher établi en cette ville sera tenu d'enfouir de suite hors la ville tous les débris inutiles des animaux qu'il tue, de manière que ces débris ne puissent être déterrés par les chiens. Il devra aussi laver fréquemment l'appartement dont il fait son abattoir.

Art. 7 - Le boucher susdit et les différents charcutiers ne pourront laver les entrailles des animaux qu'ils tuent que dessous les lavoirs et abreuvoirs.

Art. 8 - Les contrevenants aux dispositions qui précèdent seront traduits au tribunal de police et punis conformément à la loi.

Fait en Mairie de Savenay, le 12 avril 1832 Th. Merot



Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique



Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les Nouvelles de Loire-Atlantique ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux Nouvelles de Loire-Atlantique.

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

- Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros
 Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€

Chèque à l'ordre de ADF44

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES